

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	V	
ABRÉVIATIONS	VIII	
SIGLES	X	
BIBLIOGRAPHIE	XI	
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1	
§ 1. Notion et domaine du droit financier	1	
§ 2. Caractéristiques essentielles du droit financier	4	
A. Un droit de pratiques	4	
B. Un droit instrumentalisé par le marché.....	5	
C. Un droit à vocation universaliste.....	6	
D. Un droit marqué par la prégnance de l'ordre public...	7	
§ 3. Question de l'autonomie du droit financier	8	
§ 4. Historique de la construction du droit financier en France	9	
A. Les innovations de produits.....	9	
B. Les innovations de processus.....	15	
C. Les innovations de marchés.....	17	
D. La réglementation des comportements des acteurs....	20	
§ 5. Sources du droit financier	24	
A. Sources nationales.....	24	
B. Sources européennes.....	25	
C. Sources internationales	28	
PREMIÈRE PARTIE		
	STRUCTURES ET ACTEURS DES MARCHÉS FINANCIERS	29
CHAPITRE 1	INFRASTRUCTURES DES MARCHÉS FINANCIERS	31
SECTION 1	LES MARCHÉS RÉGLEMENTÉS	31
	§ 1. La notion de marché réglementé	31
	A. Les définitions des marchés réglementés.....	32

	B. L'entreprise de marché.....	34
	C. L'édifice normatif encadrant les marchés réglementés	37
	§ 2. L'organisation des marchés réglementés en France ...	39
	A. Unification, européanisation et internationalisation des marchés réglementés français par l'entreprise de marché Euronext.....	40
	B. Les caractéristiques de l'organisation des marchés réglementés français	42
SECTION 2	LES MARCHÉS OU SYSTÈMES MULTILATÉRAUX DE NÉGOCIATION NON RÉGLEMENTÉS.....	45
	§ 1. La distinction entre les marchés non réglementés et les marchés réglementés	45
	A. L'apparition de la distinction.....	45
	B. L'affinement de la distinction.....	47
	C. La notion de système multilatéral de négociation	49
	§ 2. Exemples de systèmes multilatéraux de négociation pris en charge par des entreprises de marché.....	51
	A. Le Marché Libre : système multilatéral de négociation simple	52
	B. Alternext : système multilatéral de négociation organisé.....	54
	§ 3. Exemples de systèmes multilatéraux de négociation pris en charge par une entreprise d'investissement	57
	A. Le système de négociation multilatéral : Powernext	58
	B. Le système de négociation multilatéral : Alternativa	61
SECTION 3	L'INTERNALISATION	62
	§ 1. La notion d'internalisation.....	63
	A. L'absence d'une véritable définition du mécanisme d'internalisation.....	63
	B. La définition de l'internalisateur	64
	§ 2. Les interrogations quant à la mise en œuvre de l'internalisation	66
	A. Les incertitudes liées à la nature de ce système de marché	66
	B. Le bilan mitigé de l'internalisation.....	68

CHAPITRE 2	NOTION ÉLÉMENTAIRE SUR LE FONCTIONNEMENT DES MARCHÉS.....	70
SECTION 1	LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DE NÉGOCIATION SUR LES MARCHÉS FINANCIERS.....	70
	§ 1. La notion de négociation	71
	A. Le cadre de la négociation	71
	B. Les fondements juridiques de la négociation	72
	§ 2. La passation des ordres	74
	A. La notion d'ordre	74
	B. Les modalités de passation des ordres sur les marchés financiers.....	76
SECTION 2	COMPENSATION ET RÉGLEMENT-LIVRAISON	78
	§ 1. La compensation	78
	A. Le mécanisme de compensation sur les marchés financiers	78
	B. Les chambres de compensation.....	80
	C. Les règles de compensation.....	82
	§ 2. Le règlement et la livraison des titres	85
	A. L'organisation du système de règlement-livraison	85
	B. Les règles de fonctionnement du système de règlement-livraison.....	87
	§ 3. Les réflexions européennes sur les systèmes de compensation et de règlement-livraison	89
	A. Les difficultés transfrontalières des opérations de compensation et de règlement-livraison	89
	B. Les réflexions sur l'intérêt de légiférer dans le domaine de la compensation et du règlement-livraison	91
CHAPITRE 3	LES PROFESSIONNELS DES MARCHÉS	94
SECTION 1	LES PRESTATAIRES DE SERVICES D'INVESTISSEMENT	94
	§ 1. La notion de prestataires de services d'investissement.	94
	A. La définition des prestataires de services d'investissement	95
	B. L'activité des prestataires de services d'investissement	97
	§ 2. L'agrément des prestataires de services d'investissement...	104
	A. Le principe de l'agrément des prestataires de services d'investissement	104
	B. Le régime général de l'agrément des prestataires de services d'investissement	106

	C. L'agrément des sociétés de gestion de portefeuille	107
	D. Les effets de l'agrément	109
	§ 3. L'organisation des prestataires de services d'investissement.....	111
	A. Les règles générales d'organisation des prestataires de services d'investissement.....	111
	B. Les règles additionnelles applicables aux sociétés de gestion de portefeuille	115
	§ 4. Les règles de bonne conduite destinées aux prestataires de services d'investissement	116
	A. L'aménagement des relations entre le prestataire et ses clients	117
	B. Le traitement et l'exécution des ordres	119
	§ 5. Les autres obligations à la charge des prestataires de services d'investissement	121
	A. Les recommandations d'investissement effectuées par les prestataires de services d'investissement	122
	B. La gestion des informations privilégiées ou confidentielles par les prestataires de services d'investissement	123
	C. Les obligations déclaratives et lutte contre le blanchiment de capitaux	124
SECTION 2	LES AUTRES PROFESSIONNELS SOUS SURVEILLANCE.....	125
	§ 1. Les teneurs de compte conservateurs d'instruments financiers.....	126
	A. Les règles générales de fonctionnement.....	126
	B. L'administration des instruments financiers nominatifs	129
	§ 2. Les organes de la gestion collective autres que les sociétés de gestion de portefeuille	130
	A. La subsistance des sociétés de gestion des fonds communs de créances.....	131
	B. Les sociétés de gestion des sociétés civiles de placement immobilier et des sociétés d'épargne forestière.....	133
	C. Les établissements dépositaires d'organismes de placement collectif	134
	§ 3. Les analystes financiers.....	137
	A. L'évolution de l'analyse financière	138
	B. Définition de l'analyse financière.....	140
	C. Les obligations des analystes financiers.....	141

	§ 4. Les conseillers en investissements financiers	144
	A. Statut et conditions d'accès à la profession de conseiller en investissements financiers	144
	B. Conditions d'exercice de la profession de conseiller en investissements financiers	146
	§ 5. Les agences de notation	148
	A. L'activité de notation.....	149
	B. Le début d'un encadrement juridique des agences de notation.....	151
	§ 6. Les agents liés	155
	A. La notion d'agent lié.....	155
	B. Le régime applicable aux agents liés	156
	§ 7. Les démarcheurs	157
	A. Les personnes autorisées à se livrer à l'activité de démarchage	157
	B. L'enregistrement des démarcheurs	159
CHAPITRE 4	OFFRE AU PUBLIC DE TITRES ET INFORMATION FINANCIÈRE	161
SECTION 1	LA NOTION D'OFFRE AU PUBLIC.....	162
	§ 1. La définition générale de l'offre au public	162
	A. La communication à des investisseurs.....	162
	B. Le placement des titres par des intermédiaires financiers	165
	C. Offre au public de titres financiers et admission aux négociations sur un marché réglementé.....	166
	§ 2. Le champ d'application des règles de l'offre au public de titres	168
	A. Les opérations exclues du champ de l'offre au public de titre à raison des caractéristiques des intervenants	169
	B. Les opérations exclues du champ de l'offre de titres au public à raison de leur volume.....	171
SECTION 2	LES OBLIGATIONS D'INFORMATION À LA CHARGE DES ACTEURS.....	173
	§ 1. Les obligations d'information en cas d'offre au public ou d'admission des titres financiers sur un marché réglementé	174
	A. Les fondements et l'étendue de l'obligation d'information à la charge des émetteurs concernés	174

	B. Le contenu de l'obligation d'information.....	176
	C. Conditions de la diffusion de l'information.....	180
	§ 2. Les obligations périodiques et permanentes d'information des émetteurs dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé.....	181
	A. Principes généraux.....	181
	B. Les règles relatives à l'information périodique.....	183
	C. Les règles relatives à l'information permanente.....	185
	§ 3. Les obligations d'information liées à certains procédés de sollicitation du public.....	189
	A. Les obligations en matière de démarchage.....	189
	B. Les obligations en matière de commercialisation à distance des services financiers.....	193
CHAPITRE 5	LES ORGANES DE RÉGULATION DES MARCHÉS FINANCIERS.....	195
SECTION 1	L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS.....	195
	§ 1. L'instauration de l'Autorité des marchés financiers.....	195
	A. Rappel historique.....	195
	B. La création de l'Autorité des marchés financiers.....	198
	C. Organisation de l'Autorité des marchés financiers.....	199
	§ 2. La régulation exercée par l'Autorité des marchés financiers.....	202
	A. Le pouvoir normatif.....	202
	B. Les prérogatives relatives à la surveillance des marchés financiers et de ses acteurs.....	206
	C. Le pouvoir de répression.....	210
SECTION 2	LES AUTRES INSTITUTIONS RÉGULATRICES.....	213
	§ 1. L'Autorité de contrôle prudentiel (ACP).....	214
	A. L'instauration de l'Autorité de contrôle prudentiel....	214
	B. Mission et pouvoirs de l'Autorité de contrôle prudentiel.....	217
	§ 2. Le conseil de régulation financière et du risque systémique.....	223
	A. L'instauration du conseil de régulation financière et du risque systémique.....	223
	B. Le fonctionnement et les missions du conseil de régulation financière et du risque systémique.....	225

DEUXIÈME PARTIE	LES INSTRUMENTS FINANCIERS	227
TITRE 1	LES TITRES FINANCIERS	237
CHAPITRE 1	LES TITRES DE CAPITAL	239
SECTION 1	LES ACTIONS ORDINAIRES.....	239
SECTION 2	LES ACTIONS DE PRÉFÉRENCE.....	251
	§ 1. La création des actions de préférence	255
	A. La création des actions de préférence par voie d'augmentation de capital.....	255
	B. La création des actions de préférence au moment même de la constitution de la société	266
	C. La création des actions de préférence par conversion d'actions ordinaires existantes.....	267
	D. Les autres modes de création.....	269
	§ 2. Les droits particuliers attachés aux actions de préférence	273
	A. Les prérogatives pécuniaires	275
	1. L'aménagement du droit aux dividendes.....	275
	2. L'aménagement des autres droits financiers	279
	B. L'aménagement des droits non financiers	286
	1. L'aménagement des conditions de la cession des actions	286
	2. L'aménagement du droit de vote	288
	3. L'aménagement des autres prérogatives politiques.....	299
	C. Les situations de groupe	303
	1. Émission.....	303
	2. Exercice.....	304
	3. Limites.....	305
	§ 3. Le régime des actions de préférence	307
	A. La protection des droits des porteurs d'actions de préférence à l'occasion de certaines opérations	308
	B. Le droit d'être informé sur le respect des droits particuliers attachés aux actions de préférence	313
	C. La possibilité d'être rachetées ou converties dans des conditions établies	314
CHAPITRE 2	LES TITRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL	320
SECTION 1	LES VALEURS MOBILIÈRES COMPOSÉES	326
	§ 1. Notion de « valeurs mobilières composées »	326

§ 2. Émission des valeurs mobilières composées	
donnant accès au capital	330
A. Règles impératives.....	330
B. Règles supplétives.....	336
C. La portée de la liberté reconnue aux émetteurs de valeurs mobilières composées donnant accès au capital.....	340
§ 3. Diversité des formules envisageables	344
A. Titres de créance donnant un accès optionnel à un titre de capital	344
B. Titres de créance nécessairement remboursé(s) en titre de capital.....	352
C. Titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital.....	355
§ 4. Conséquences de l'émission des titres primaires	357
A. Protection en cas d'opérations financières réalisées par la société.....	357
B. Réunion des porteurs en une masse.....	364
C. Le droit de communication des documents sociaux...	369
§ 5. Réalisation de l'augmentation de capital différée ...	369
SECTION 2	
LES BONS AUTONOMES.....	371
§ 1. Les bons autonomes de souscription d'action	372
A. Présentation générale.....	372
B. Les avantages des BSA.....	374
C. Les utilisations particulières des BSA.....	376
1. Un moyen de défense anti-OPA.....	377
2. Une alternative à une augmentation de capital sur le marché.....	382
3. Un outil dans les opérations de recapitalisation	383
4. Un substitut à des stock-options.....	384
5. Un instrument d'ajustement dans une opération d'apport d'actif.....	386
6. Un instrument pour les investisseurs en capital-risque	389
D. Nature juridique des BSA	390
§ 2. Les autres bons	397
A. Les bons d'acquisition d'actions existantes	397
B. Les « certificats » représentatifs d'actions.....	400
1. Actions émises par des émetteurs étrangers : American Depositary Receipts et European Depositary Receipts.....	400
2. Certificats représentatifs de valeurs françaises	403

CHAPITRE 3	LES TITRES DE CRÉANCES	404
SECTION 1	TITRES DE CRÉANCES ÉMIS PAR STOCKS FONGIBLES	412
	§ 1. Les obligations simples	413
	A. Émission des obligations simples	
	dans les sociétés par actions	418
	1. Conditions préalables	418
	2. Réalisation de l'émission	423
	B. Droits des titulaires d'obligations émises	
	par les sociétés par actions.....	425
	1. Droits financiers	426
	2. Droit à l'information	450
	3. Droit de représentation des obligataires	451
	C. Titres obligataires émis par les autres	
	groupements de droit privé.....	457
	1. Les associations.....	459
	2. Cas particulier des GIE.....	463
	3. Les obligations « sécurisées » des sociétés	
	de crédit foncier et des sociétés de financement	
	de l'habitat.....	465
	4. SARL.....	475
	D. Titres obligataires émis par l'État	
	et les collectivités publiques.....	480
	§ 2. Les titres de créances composés	484
SECTION 2	TITRES DE CRÉANCES ÉMIS À L'UNITÉ.....	487
	§ 1. Notion de titres de créances négociables	489
	A. Économie du dispositif	489
	B. Nature juridique	490
	§ 2. Régime des titres de créances négociables	494
	A. Émetteurs de titres de créances négociables.....	495
	B. Règles communes à l'émission de titres	
	de créances négociables	497
	§ 3. Diversité des titres de créances négociables	499
	A. TCN proprement dits.....	500
	B. Titres assimilés : les bons du Trésor négociables.....	501
	§ 4. Vers une fusion entre des obligations	
	et de titres de créances négociables ?	504
CHAPITRE 4	LES INSTRUMENTS DE PLACEMENTS	
	COLLECTIFS	507
SECTION 1	PRÉSENTATION GÉNÉRALE	510

SECTION 2	LES INSTRUMENTS D'ORIENTATION DE L'ÉPARGNE VERS LES ENTREPRISES – LES TITRES ÉMIS PAR LES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF EN VALEURS MOBILIÈRES (OPCVM).....	525
	§ 1. Genèse de la réglementation applicable aux OPCVM	526
	§ 2. Caractéristiques des émetteurs	539
	A. Économie du dispositif	540
	B. Nature juridique des émetteurs	551
	1. Les sociétés d'investissement à capital variable (SICAV)	554
	2. Les fonds communs de placement (FCP)	556
	§ 3. Caractéristiques des parts ou actions d'OPCVM	560
	A. Règles communes	562
	B. Les actions de SICAV	568
	C. Les parts de FCP.....	574
SECTION 3	LES INSTRUMENTS DE REFINANCEMENT ET DE GESTION DES RISQUES	580
	§ 1. L'opération de titrisation	586
	A. La titrisation reposant sur une cession de créances....	590
	B. La titrisation reposant sur un simple transfert de risque.....	602
	§ 2. Les organismes de titrisation	607
	A. Règles communes	609
	1. Règles structurelles.....	610
	2. Émission des parts et actions.....	620
	B. Les sociétés de titrisation	624
	C. Les fonds communs de titrisation	627
	§ 3. Les instruments financiers, supports de l'opération de titrisation	631
	A. Les parts ou actions émises par l'organisme de titrisation.....	632
	B. Les titres de créances émis par l'organisme de titrisation.....	642
	C. Le recours à des contrats financiers.....	647
SECTION 4	LES INSTRUMENTS DE FINANCEMENT SECTORIELS	650
	§ 1. Caractéristiques des émetteurs	650
	A. Économie du dispositif	650
	B. Nature juridique des émetteurs	652
	1. Des SCPI aux OPCI	652
	2. Les sociétés d'épargne forestière.....	660

	§ 2. Caractéristiques des parts et actions	661
	A. Les parts émises par les SCPI et les sociétés d'épargne forestière.....	661
	B. Les parts et actions émises par les OPCI.....	667
CHAPITRE 5	LES TITRES DÉRIVÉS	668
SECTION 1	NOTIONS GÉNÉRALES SUR LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS....	668
SECTION 2	CARACTÉRISTIQUES DES TITRES DÉRIVÉS.....	680
	§ 1. Les warrants financiers et les « certificats »	680
	A. Présentation générale.....	680
	B. Émission des warrants financiers et des certificats....	684
	C. Droits conférés aux souscripteurs.....	689
	§ 2. Les certificats de valeur garantie	698
	A. Caractéristiques générales des certificats de valeur garantie.....	699
	B. Analyse juridique.....	703
CHAPITRE 6	LES TITRES ASSIMILÉS À DES TITRES FINANCIERS	710
TITRE 2	LES CONTRATS FINANCIERS	719
CHAPITRE 1	PRINCIPES DIRECTEURS	721
SECTION PRÉLIMINAIRE	PREMIÈRES VUES.....	724
SECTION 1	QUALIFICATION JURIDIQUE.....	742
SECTION 2	MONOPOLES ET CAPACITÉ.....	746
SECTION 3	CONTRATS FINANCIERS ET FRANCHISSEMENT DE SEUILS.....	753
CHAPITRE 2	LES CONTRATS À TERME FERME	761
SECTION 1	CONTRATS À TERME FERME NÉGOCIÉS SUR LES MARCHÉS RÉGLEMENTÉS ET ORGANISÉS.....	763
SECTION 2	CONTRATS À TERME FERME NÉGOCIÉS SUR LES MARCHÉS DE GRÉ À GRÉ.....	772

CHAPITRE 3	LES CONTRATS FINANCIERS OPTIONNELS	778
SECTION 1	PREMIÈRES VUES SUR LES CONTRATS FINANCIERS OPTIONNELS.....	778
SECTION 2	PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT DES CONTRATS D'OPTION NÉGOCIÉS SUR UN MARCHÉ RÉGLEMENTÉ	784
SECTION 3	RÈGLES SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONTRATS D'OPTIONS NÉGOCIÉS DE GRÉ À GRÉ.....	791
	§ 1. Options sur devises	792
	§ 2. Options sur taux d'intérêt	793
CHAPITRE 4	LES CONTRATS FINANCIERS D'ÉCHANGE ET LES DÉRIVÉS DE CRÉDIT	797
SECTION 1	LES SWAPS	798
	§ 1. Principes généraux	798
	§ 2. Différents types de swaps	804
	§ 3. Analyse juridique de l'opération	809
SECTION 2	LES DÉRIVÉS DE CRÉDIT.....	814
	§ 1. Les différentes catégories de dérivés de crédit et leurs utilisations	816
	§ 2. Régime juridique des dérivés de crédit	829
	A. Conséquences de la qualification d'instrument financier.....	829
	B. Qualification juridique du contrat	833
TROISIÈME PARTIE	LES OPÉRATIONS	839
TITRE 1	OPÉRATIONS SUR TITRES FINANCIERS ET GARANTIES FINANCIÈRES	841
CHAPITRE 1	OPÉRATIONS SUR TITRES FINANCIERS	843
SECTION 1	LE TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ DÉFINITIF DE TITRES FINANCIERS.....	843
	§ 1. L'inscription en compte : une condition du transfert de propriété	844
	A. L'article L. 228-1 alinéa 9 du Code de commerce.....	845
	1. La réforme opérée par l'ordonnance n° 2004-604 du 24 juin 2004	845

	2. L'article R. 228-10 du Code de commerce	847
	B. L'article L. 211-17 du Code monétaire et financier	848
	1. Le retardement du transfert de propriété	849
	2. La résolution des difficultés inhérentes au retardement du transfert de propriété.....	854
	§ 2. L'inscription en compte : un obstacle à la revendication des titres financiers.....	859
SECTION 2	LES TRANSFERTS TEMPORAIRES DE PROPRIÉTÉ DE TITRES FINANCIERS	862
	§ 1. La vente avec faculté de rachat (anciennement vente à réméré).....	862
	A. La vente avec faculté de rachat de droit commun.....	863
	B. La vente avec faculté de rachat « financière »	864
	§ 2. La pension	868
	§ 3. Le prêt de titres.....	872
SECTION 3	LE NANTISSEMENT DE COMPTE-TITRES	876
	§ 1. La constitution du nantissement de compte-titres	879
	A. La déclaration de nantissement	880
	1. La déclaration : condition de validité du nantissement.....	880
	2. Un contrat préalable.....	882
	B. L'assiette du nantissement : le compte-titres	882
	1. Le contenu du compte nanti.....	883
	2. La preuve de l'assiette du nantissement.....	886
	C. La constitution de nantissements successifs	887
	§ 2. L'évolution du compte nanti.....	890
	A. La prise en compte des événements affectant les actifs inscrits au compte nanti.....	890
	1. L'inclusion des fruits et produits des titres financiers nantis.....	891
	2. La subrogation réelle	893
	B. L'adaptation du contenu du compte nanti	896
	1. Le débat antérieur à l'ordonnance du 24 février 2005.....	896
	2. Le choix opéré par l'ordonnance du 24 février 2005.....	898
	§ 3. La réalisation du nantissement de compte-titres	901
	A. Le droit de rétention du créancier nanti.....	901
	B. Les modalités de réalisation du nantissement.....	902
	C. Les droits du créancier nanti en cas d'ouverture d'une procédure collective	904

CHAPITRE 2	LES GARANTIES FINANCIÈRES	910
SECTION 1	HISTORIQUE DES GARANTIES FINANCIÈRES	912
SECTION 2	LE CHAMP D'APPLICATION DU RÉGIME SPÉCIAL	914
	§ 1. La garantie	915
	A. Les sûretés	915
	1. Des sûretés réelles	916
	2. Les actifs remis en garantie	920
	B. La compensation	921
	§ 2. L'obligation garantie	924
	A. L'insuffisance de la notion d'obligation financière	924
	B. Les critères complémentaires	924
	1. Le critère choisi par la directive du 6 juin 2002	925
	2. Les critères choisis par l'ordonnance du 24 février 2005	925
SECTION 3	LE RÉGIME SPÉCIAL	930
	§ 1. La simplification de la constitution et de la réalisation des garanties financières	930
	A. La simplification de la constitution des garanties financières	930
	B. La simplification de la réalisation des garanties financières	932
	§ 2. L'immunisation des garanties financières contre les effets des procédures collectives	933
	§ 3. Le droit d'utilisation et d'aliénation des biens et droits remis en garantie	936
	§ 4. La loi applicable à la garantie financière	938
TITRE 2	LES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	941
CHAPITRE 1	LE RACHAT D' ACTIONS À DES FINS DE GESTION FINANCIÈRE	943
SECTION 1	DOMAINE DU RACHAT D' ACTIONS À DES FINS DE GESTION FINANCIÈRE	949
	§ 1. Domaine d'application <i>rationae personae</i>	949
	§ 2. Domaine d'application <i>rationae materiae</i>	951
SECTION 2	PROCÉDURE D'AUTORISATION DU PROGRAMME DE RACHAT	953
	§ 1. Règles de compétence	953

	§ 2. Contenu du programme de rachat d'actions	955
	§ 3. Plafond de rachat des actions	956
	§ 4. Finalités du programme de rachat	958
	A. Les programmes de rachat bénéficiant d'une présomption irréfragable de légitimité.....	959
	B. Les programmes de rachat bénéficiant d'une présomption simple de légitimité	961
	C. Les programmes de rachat hors exemptions.....	962
SECTION 3	EXÉCUTION DU PROGRAMME DE RACHAT	963
	§ 1. Acquisition des actions	963
	§ 2. Sort des actions achetées en exécution du programme	967
	A. Conservation des actions	967
	B. Cession ou transfert des actions.....	968
	C. Annulation des actions.....	970
	§ 3. Information et publicité du rachat	972
CHAPITRE 2	LES OFFRES PUBLIQUES	973
SECTION 1	LES OFFRES PUBLIQUES D'ACQUISITION : OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT ET OFFRE PUBLIQUE D'ÉCHANGE.....	978
	§ 1. Le lancement des offres publiques d'achat et d'échange	979
	A. L'offre publique obligatoire.....	980
	1. Les cas d'offres publiques obligatoires.....	981
	2. Les dérogations à l'obligation de dépôt d'un projet d'offre publique	987
	B. Les conditions d'ouverture de la procédure d'offre publique.....	991
	1. Dépôt du projet d'offre	991
	2. Obligations consécutives au dépôt de l'offre publique....	995
	3. Appréciation de la conformité de l'offre	998
	§ 2. Le déroulement de l'offre publique	1002
	A. La procédure normale.....	1002
	B. Procédure simplifiée.....	1005
	C. Principes communs aux procédures normales et simplifiées.....	1008
	1. Principes directeurs du déroulement de l'offre publique	1008
	2. Modalités d'intervention sur le marché	1010
	3. Conditions relatives à la gestion de la société cible....	1012
	4. Droits des actionnaires en cours d'offre.....	1013

	§ 3. Les mesures de défense « anti-OPA ».....	1016
	A. Les mesures de défense préventives	1017
	1. Typologie	1017
	2. Neutralisation des mesures préventives en cours d'offre.....	1018
	B. Les mesures de défense en cours d'offre	1022
	1. Mesures défensives et compétence exclusive de l'assemblée générale des actionnaires	1023
	2. Mesures défensives et exception de réciprocité	1026
SECTION 2	LES PROCÉDURES DE RETRAIT DES ACTIONNAIRES MINORITAIRES	1029
	§ 1. Les offres publiques de retrait	1031
	A. Les cas d'offres publiques de retrait.....	1031
	1. Offres publiques de retrait imposées aux majoritaires.....	1032
	2. Offres publiques de retrait proposées par les majoritaires.....	1034
	B. Régime des offres publiques de retrait	1035
	§ 2. Le retrait obligatoire	1036
QUATRIÈME PARTIE		
	RÉGULATION DES COMPORTEMENTS SUR LES MARCHÉS.....	1041
CHAPITRE 1	LES OBLIGATIONS D'INFORMATION À L'OCCASION DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ...	1045
SECTION 1	L'ÉMETTEUR ET SES ORGANES	1045
	§ 1. Les informations dues au marché	1047
	A. Les informations considérées comme nécessaires à la connaissance éclairée de l'émetteur ou de l'opération.....	1048
	1. Les informations périodiques et permanentes	1048
	2. Les informations ponctuelles	1052
	B. Les informations « privilégiées »	1055
	C. Les modes de diffusion de l'information.....	1069
	D. Le pouvoir de l'AMF sur les informations.....	1071
	§ 2. La responsabilité de l'émetteur et de ses organes pour manquement aux obligations d'information du marché	1077
	A. La responsabilité administrative de l'émetteur et de ses organes	1077

	1. La responsabilité administrative de l'émetteur.....	1077
	2. La responsabilité administrative des organes	1085
	B. Responsabilité civile de l'émetteur et de ses organes	1094
	1. La responsabilité civile de l'émetteur	1094
	2. La responsabilité civile des organes	1101
	3. Le commissaire aux comptes.....	1104
	C. La responsabilité pénale de la société et de ses organes	1105
SECTION 2	LES OBLIGATIONS DES INVESTISSEURS	1106
	A. Obligation générale d'information.....	1106
	B. Obligation de l'actionnaire investisseur	1110
CHAPITRE 2	LES ABUS DE MARCHÉ	1118
SECTION 1	LES MÉCANISMES DE PRÉVENTION.....	1120
	§ 1. Déclaration de soupçon	1120
	§ 2. Déclaration des transactions et listes d'initiés	1122
SECTION 2	LA RÉPRESSION DES INFRACTIONS D'INITIÉS	1124
	§ 1. Les délits et manquements d'initié	1124
	A. Qualification pénale	1124
	1. Le délit d'initié	1124
	2. Le délit de communication d'une information priviliégée.....	1136
	B. Qualification au titre de la répression administrative	1138
	1. Manquement d'initié.....	1139
	2. Communication d'informations privilégiées et recommandation d'acquisition.....	1148
	§ 2. Sanctions du délit et manquement d'initié	1150
	A. Sanctions pénales et administratives	1150
	B. Sanctions civiles.....	1151
SECTION 3	MAUVAISES INFORMATIONS DU PUBLIC.....	1152
	§ 1. Répression pénale	1152
	A. Éléments constitutifs de l'infraction.....	1153
	B. Sanctions.....	1155
	§ 2. Répression administrative	1156
	A. Les personnes	1157
	B. Le manquement.....	1159
	C. Sanctions.....	1163

SECTION 4	LES MANIPULATIONS DE COURS.....	1164
	§ 1. Répression pénale	1164
	§ 2. La répression administrative	1166
	§ 3. Sanctions	1170
CINQUIÈME PARTIE	DROIT FINANCIER INTERNATIONAL : L'INTERNATIONALISATION DES MARCHÉS FINANCIERS	1171
CHAPITRE PRÉLIMINAIRE	LA GLOBALISATION FINANCIÈRE : CONCEPT ET ENJEUX POUR LE DROIT	1173
SECTION 1	SIGNIFICATION DE L'EXPRESSION « GLOBALISATION FINANCIÈRE »	1173
SECTION 2	CONSÉQUENCES TECHNIQUES DE LA « GLOBALISATION ».....	1176
SECTION 3	LA CRISE DE « 2008 » ET SES CONSÉQUENCES SUR LA GLOBALISATION FINANCIÈRE.....	1177
CHAPITRE 1	LES SOURCES INTERNATIONALES ET EUROPÉENNES	1191
SECTION 1	SOURCES INTERNATIONALES.....	1191
SECTION 2	SOURCES COMMUNAUTAIRES (UE).....	1195
SECTION 3	TRAITS COMMUNS : LA RÉGULATION INTERNATIONALE DES SERVICES FINANCIERS.....	1204
CHAPITRE 2	L'ACCÈS AUX MARCHÉS D'INSTRUMENTS FINANCIERS	1211
SECTION 1	L'ACCÈS AUX MARCHÉS PAR LES INTERMÉDIAIRES	1212
SECTION 2	L'ACCÈS AUX MARCHÉS PAR LES INVESTISSEURS.....	1214
SECTION 3	L'ACCÈS AUX MARCHÉS PAR LES ÉMETTEURS.....	1218
	§ 1. Émission obligataire non domestique	1218
	§ 2. Émission internationale d'actions	1220

CHAPITRE 3	LA PRISE EN COMPTE DE L'EXTRANÉITÉ EN DROIT FINANCIER NATIONAL	1224
SECTION 1	PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	1225
	§ 1. Les règles de conflit	1225
	§ 2. Le droit substantiel	1228
SECTION 2	APPLICATIONS.....	1229
	§ 1. Opérations	1230
	§ 2. Service d'investissement	1235
	§ 3. Systèmes de règlement-livraison	1241
CHAPITRE 4	UNE TECHNIQUE PROPRE AUX OPÉRATIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES : LE FINANCEMENT DE PROJET (PROJECT FINANCE)	1243
SECTION 1	LE CONCEPT DE FINANCEMENT DE PROJET.....	1244
SECTION 2	LES VARIÉTÉS DE FINANCEMENT DE PROJET.....	1246
SECTION 3	APPROCHE CONTRACTUELLE.....	1248
CHAPITRE 5	LES SERVICES FINANCIERS À DISTANCE (LA FINANCE ÉLECTRONIQUE)	1249
SECTION 1	SOURCES INTERNATIONALES : LIGNES DIRECTRICES ET INSTRUMENTS CONVENTIONNELS NON-CONTRAIGNANTS.....	1251
	§ 1. État des lieux	1252
	§ 2. Les approches recommandées	1254
	A. La surveillance des opérateurs et des marchés « électroniques » : le consensus du critère du « public visé » et du contrôle par l'État d'origine....	1254
	B. Les principales recommandations relatives aux services financiers en ligne.....	1257
SECTION 2	SOURCES COMMUNAUTAIRES : RÉGLEMENTATION AD HOC DES SERVICES FINANCIERS EN LIGNE.....	1259
	§ 1. Principes généraux gouvernant le commerce électronique	1259
	§ 2. L'encadrement des services financiers à distance	1261
INDEX ALPHABÉTIQUE.....		1271